



Ville de Thiers

DEPARTEMENT
DU
PUY-DE-DOME

- N°5 -

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le 07/04/2025

S²LO

ID : 063-216304303-20250324-250324_5-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT
du

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

Nombre de conseillers présents : **28**

Procurations : **3**

Nombre de conseillers absents : **2**

OBJET :
Modification du catalogue des tarifs municipaux – Catalogue exposition « Talents »

SEANCE DU LUNDI 24 MARS 2025

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 24 mars à dix-neuf heures ; Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué le mardi 18 mars 2025 s'est réuni en salle du Conseil à Thiers Dore et Montagne, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ; Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DERROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUÑOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Thierry BARTHELEMY, Michelle MAGNOL, Christophe MANKA, Eric BOUCOURT, Bernard DUNIAT, Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Farida LAID, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Sérap ALP à Eric BOUCOURT ;
Pepa CAENEN à David DERROSSIS ;
Pascal THIRIOUX-RAUCOURT à Isabelle FUREGON ;

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR,
Betul SIMSEK,

Secrétaire de séance :

Claire JOYEUX

C.M. 24.03.2025
- N°5 -

MODIFICATION DU CATALOGUE DES TARIFS MUNICIPAUX – CATALOGUE EXPOSITION « TALENTS »

- Vu le Code Général des Collectivité Territoriales ;
- Vu la délibération du 16/12/2019 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- Vu la délibération du 08/06/2020 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- Vu la délibération du 08/06/2020 sur les modalités de modifications des tarifs et de remboursement suite au Covid-19 ;
- Vu la délibération du 15/12/2020 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- Vu la délibération du 15/06/2021 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- Vu la délibération du 07/12/2021 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- Vu la délibération du 16/06/2022 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- Vu la délibération du 08/12/2022 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- Vu la délibération du 22/02/2023 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- Vu la délibération du 14/03/2023 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- Vu la délibération du 25/04/2023 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- Vu la délibération du 16/05/2023 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- Vu la délibération du 27/06/2023 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- Considérant qu'il est nécessaire de prévoir l'ajout de tarification du nouveau catalogue regroupant les deux volets de l'exposition intitulée « Talents » à 10 euros ;

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ :

- Approuve le tarif de 10 euros pour le nouveau catalogue « Talents » et l'ajoute à la grille tarifaire de la boutique du Musée de la Coutellerie ;
- Autorise le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

La secrétaire de séance,

Claire JOYEUX



Le Maire,

Stéphane RODIER

